

1.2.5-1 EPREUVES INDIVIDUELLES

COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux personnalités suivantes :

- Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la ffgolf ou Présidents de la section golf
- Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

Le nombre maximum de participants est fixé à 86.

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- Un seul représentant par AS
- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**
Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours plein avant l'épreuve.

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la fédération et **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1.)

TIRAGE DES DEPARTS

Par ordre croissant des index.

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la fédération la veille de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

Les trophées seront confiés pendant la remise des prix aux vainqueurs en brut et en net.

COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE INFORMATIONS GENERALES

PROGRAMME :

- *Vendredi 8 octobre :*

Les joueurs participant à la compétition pourront effectuer une partie d'entraînement gratuitement en réservant directement auprès du golf. Un tarif préférentiel de 46€ sera proposé aux accompagnateurs.

- *Samedi 9 octobre :*

Les départs de la compétition se feront dans l'ordre des index à partir de 8H00. Remise des prix lors du dîner au Golf du Gouverneur à partir de 19H30.

- *Dimanche 10 octobre :*

Possibilité de jouer à nouveau les parcours du Gouverneur et du Golf de la Bresse au tarif préférentiel de 46€ (joueurs et accompagnateurs) réservations directement auprès du golf.

HEBERGEMENT :

Il sera possible de séjourner à l'hôtel du Golf du Gouverneur :

Les conditions sont les suivantes pour la semaine de la compétition :

- 145.00€ la nuit en chambre single classique/supérieure (au lieu de 177.00€)
- 160.00€ la nuit en chambre double classique/supérieure (au lieu de 195.00€) - Pour 2 personnes, à grand lit ou 2 lits séparés
- Supplément de 90€ pour 4 personnes en Suite

Les réservations sont à faire directement auprès de l'hôtel par e-mail ou téléphone.

Coordonnées de l'hôtel :

Domaine du Gouverneur,

Lieu-dit, Le Breuil, 01390 Monthieux

Tél : 04 72 26 42 00

E-mail : resa@golfgouverneur.fr

Site internet : <https://www.domainedugouverneur.fr/>

INSCRIPTION EN LIGNE :

Un droit d'engagement de **30 euros** sera demandé lors de votre inscription (ce tarif comprend les droits de jeu de la compétition et le dîner de remise des prix). Ce tarif s'applique uniquement aux participants de la compétition.

Une participation de 40€ pour le dîner de remise des prix est demandée pour toute autre personne.

Nous vous remercions par avance de nous prévenir de toute modification par e-mail à entreprise@fgolf.org.

Limite d'inscription : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.